



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25039494

Déposé / Reçu le

18 MARS 2025

Grefte
au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0889 938 871**

Nom

(en entier) : **CAPE CONSULTING**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Boulevard de Smet de Naeyer 211 Boîte 11, à 1090 Jette**

Objet de l'acte : Transfert de siège

D'un procès-verbal établi en date du 11 mars 2025, il ressort que l'organe d'administration a pris les résolutions suivantes :

1° Première résolution

L'administrateur unique de la société, Monsieur Daniel ANTOINE, décide de transférer le siège de la société CAPE CONSULTING vers l'adresse suivante : Avenue de Tervueren 402, à 1150 Woluwe-Saint-Pierre, et ce, avec effet immédiat.

2° Deuxième résolution

L'administrateur unique de la société décide que tous pouvoirs, avec faculté de subdéléguer, sont conférés à la société anonyme B.F.S., immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro : 0553.557.521, dont le siège se situe à 1150 Woluwe-Saint-Pierre, Avenue de Tervueren 402, avec subdélégation expresse à sa préposée, Madame Alice van Oldeneel, afin d'assurer la publication de ces décisions au Moniteur belge et d'assurer les éventuelles démarches auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises.

Daniel ANTOINE
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).